

EquiLiberté Info

le trimestriel de la fédération EquiLiberté

N°48 avril 2022



> equiliberte.org



Edito : "Belle France"



avec la belle saison qui approche à grand pas à l'heure où nous écrivons ces lignes, le temps des longues randonnées va reprendre. Participer à des rassemblements ou partir en solitaire, randonner en étoile ou marcher droit devant soi, rester dans sa région ou partir à l'autre bout de la France ...

Il existe bien des façons de se faire plaisir à cheval sur les chemins. Mais où partir ? Il y a, bien sûr, les destinations stars qu'il faut avoir fait au moins une fois. On pense à la Drôme, au Lot, au Jura pour ne citer que les plus célèbres, quoique la Bretagne et ses Monts d'Arrée méritent aussi votre visite et que dire du Massif Central et de son Cézallier ? Mais les CorSES ne sont pas en reste avec leurs désert des Agriates et les Basques avec la Rhune.

En fait quand on y réfléchit bien, rares sont les régions où un cavalier ne trouverait pas son bonheur. Car la France est un beau pays aux richesses variées et nombreuses.

L'exemple dans ce numéro avec le département de la Vienne. La destination n'est pas franchement connue des randonneurs et rares sont certainement ceux qui savent exactement la situer. Pourtant on y trouve de quoi randonner avec plaisir et intérêt : les paysages de brandes et de landes, le bocage ou les gués et nombre de curiosités architecturales. De plus sa position est relativement centrale et il s'y déroule en juillet prochain le rassemblement EquiLiberté. Que demander de plus pour y faire un tour."

Qui dit mieux pour la beauté de notre France et de ces nombreux itinéraires de randonnées que Pierre Miriski, le rédacteur en chef de notre revue préférée dans son dernier numéro de "Voyages à Cheval". La seule revue destinée aux cavaliers randonneurs saura répondre, sous divers aspects, à vos attentes liées à votre passion de pleine nature en compagnie de vos chers équidés.

Après une Assemblée Générale en novembre 2021 et un Conseil d'Administration le 12 mars 2022 dont une synthèse figure dans le présent numéro, nous poursuivons la mise en place de chantiers et nouveautés vitaux pour **EquiLiberté**.

Nous ne manquerons pas de vous en tenir informés ultérieurement lorsque ceux-ci auront pris corps et qu'ils seront préhensibles pour vos adhérents et vos associations.

Aussi, au cours de cette dernière séance, nous n'avons pas manqué de rendre un hommage appuyé à notre Ami et Administrateur Guy Jugé trop tôt disparu en janvier dernier.

Cet évènement, celui-ci ayant porté de nombreuses tâches et missions au niveau de notre Conseil d'Administration National, est en partie à l'origine d'une restructuration de nos chantiers et de nouvelles répartitions de nos objectifs, afin de ne pas laisser seule une personne porter un lourd fardeau institutionnel.

Par ailleurs, c'est également dans "Voyages à Cheval" que nous avons un large tour d'horizon sur le département de la Vienne avec un développement particulier au sujet de notre Rassemblement National **EquiLiberté** de juillet 2022 à Moncontour.

Nous vous souhaitons de belles balades estivales que ce soit en Vienne ou que ce soit dans toute autre région de notre Belle France

Michel BAZIN
Votre Président

Sommaire

2 Edito

3 Coup de tonnerre

4 Rassemblement EquiLiberté

6 EQUI'Salamandre 2021

8 Salon Avignon

9 Salon Lyon

10 Conseil Administration

11 Laboa

12 Santé Cheval

15 Rappel sur les assurances

16 Partenaires

Bulletin trimestriel

Direction publication : Michel Bazin

Fédération EquiLiberté

Association loi 1901 . Déclaration 20.04.2004

Modifiée le 05.01.2015 à Bressuire 79

N°ISSN : 2274-8245 siège social :

Adresse

13 rue du Vieux Moulin

79700 Saint-Aubin-de-Baubigné

Journal gratuit Imprimé par

IMAGES INNEES SARL 49 CHEMILLE

Crédits photo

Patrick Cassant

Jean-Claude Delubriac

Daniel Dubois

François Durand

EquiLiberté 41

EquiLiberté 86

Laboa

Contacts

secretariat@equiliberte.org



Coup de tonnerre pour EquiLiberté

Notre Ami Guy JUGE nous a quittés le 9 janvier dernier.

Il était membre de notre Conseil d'Administration **EquiLiberté** où il a rendu de nombreux services et fait un nombre incalculable de travaux. Il s'y était investi avec enthousiasme et semblait heureux de contribuer au développement de notre Fédération EquiLiberté.

Lui, dont la passion était le cheval, la nature et la randonnée y passait l'essentiel de son temps. D'ailleurs, son métier de pareur pour les pieds des chevaux le passionnait et il était heureux lorsqu'on le sollicitait pour transmettre ses connaissances et expliciter ses gestes professionnels.

Sa passion pour la randonnée équestre l'a conduit de nombreuses fois à rendre service à ceux qui faisaient appel à lui pour tracer des itinéraires. Il y répondait toujours favorablement avec justesse et précision. Ceux qui l'ont accompagné lors de ses périples sur nos beaux chemins de France peuvent d'ailleurs en témoigner.



Son souci de rendre service à ceux qui sollicitaient son aide, faisait intégralement partie de ses qualités, lesquelles étaient reconnues par tous ceux qui l'avaient rencontré.

Après une carrière dans la marine marchande, il s'était installé dans le marais à Saint-Gervais en Vendée avec ses chevaux où il était entouré de quelques amis.

Toutefois, il s'est avéré qu'il était malgré tout un grand solitaire et aujourd'hui il apparaît que cette solitude lui pesait lourdement.

Si nous n'avons pas pu percer ses secrets et son intimité, nous pouvons imaginer que là où il est, il est délivré d'un poids qui entravait pour lui une vie qui aurait dû être paisible.

Nous garderons le souvenir d'un homme et d'un ami, en notre présence et près de ceux qui l'appréciaient, reconnu pour sa gentillesse naturelle.

Que ce soit dans nos instances **EquiLiberté** ou lors des randonnées équestres auxquelles il participait, il montrait discrètement sa joie au travers de ses diverses activités et pratiques équestres avec son cher cheval.

Michel Bazin



19^{ème} rassemblement équestre EquiLiberté



Cassant Patrick

Moncontour

21, 22, 23 & 24 JUILLET 2022

Chers amis cavaliers et meneurs
Nous sommes dans la dernière
ligne droite avant nos retrouvailles.

L'équipe d'**EquiLiberté 86** est sur
le pied de guerre et nous vous
dévoilons aujourd'hui ce que nous
ce que nous vous avons concocté.

Vos paddocks seront installés aux
abords du Lac Du Magne : 150 m²
par cheval vous sont accordés.

Les repas seront pris au gymnase
situé à environ 900 m du paddock le
plus éloigné.

Nous avons reconnu pour vous
trois jolis circuits, de 30 kms avec
raccourcis possibles à 20 kms, très
roulants avec peu de bitume.

La plupart du temps vous longerez
la rivière Dive qui vous permettra
d'abreuver les chevaux et vous
pourrez franchir au moins 5 gués.

Une Buvette sera installée sur
chacun des circuits afin de vous y
rafraîchir.

Dans le but de limiter les incidents
dus à la proximité d'un nombre
important de chevaux, nous allons
vous répartir sur chaque circuit
chaque jour.



Nous avons également reconnu de nombreux circuits d'approche que vous trouverez sur Equichemins <https://www.eql-egc.fr/> ou sur notre site dédié <https://rassemblement-equiliberte-2022.equiliberte86.fr>



Mais ce n'est pas tout, nous avons la volonté de faire de ce rassemblement une très grande fête où randonneurs et publics divers pourront se rencontrer. Ainsi nous vous avons concocté un programme riche en spectacles et animations diverses ouverts à tous.



Le vendredi

- Possibilité de visite gratuite et commentée du donjon (uniquement pour les participants)
- Animation en soirée par l'équipe d'**EquiLiberté 86**.

Le samedi

Grâce à une alliance faite avec les associations de Moncontour

- Défilé des randonneurs (dans les rues de Moncontour) précédé de fanfares, percussions et vélos fleuris
- MERCI DE PREVOIR LES COULEURS DE VOTRE REGION
- Animations dans les rues grâce à la participation des associations de la commune
- Marché d'artisans et producteurs sur le site ouvert au public
- Démonstration par un éthologue
- Balades à poneys

Le soir, pour les randonneurs, soirée de gala animée par un DJ

Le dimanche

La fête continue avec :

- A 14h45 grand spectacle de chevalerie en trois tableaux par la troupe de CHEVAL SPECTACLE
- Démonstration d'agility canine
- Démonstration d'éthologie
- Balade à poneys
- Expositions d'artisans.

Toutes les consignes sont en ligne sur notre site

Les inscriptions sont ouvertes. Elles peuvent se faire :

- Soit en ligne sur ce même site, possibilité de paiement soit par CB soit par chèque
- soit par courrier, dans ce cas vous trouverez le bulletin papier également sur les sites <https://equiliberte.org/event/rassemblement-equiliberte-a-moncontour-vienne/> <https://rassemblement-equiliberte-2022.equiliberte86.fr>

Nous vous attendons nombreux et avons à cœur de vous offrir un magnifique séjour.

Paulette Rambeau





EQUI'Salamandre 2021

À cheval, en voiture, randonnée Liberté en Val de Loire ! On ne présente plus la Fédération nationale "EquiLiberté" qui, forte de l'appui de ses relais départementaux, a fait du recensement, de la préservation et de l'entretien des chemins de randonnée, son cheval de bataille. Chaque année, nombreux sont les meneurs et cavaliers à découvrir à l'invitation de leur association départementale de nouveaux théâtres d'évasion pleine nature. Ainsi avec l'EQUI'Salamandre, randonnée de deux jours orchestrée par EquiLiberté 41.



Flânerie bucolique pour ces 3 attelages au cœur du vignoble de Rilly-sur-Loire

ATTELAGES MAGAZINE NO137

Née en 2002 de l'inquiétude des randonneurs qui avaient le sentiment que n'étaient pas pris en compte les besoins d'une équitation d'extérieur non compétitive, non professionnelle et de loisir, celle de la majorité des randonneurs qui parcourent paisiblement les chemins de France, individuellement ou en petites associations, la fédération nationale de randonneurs équestres "EquiLiberté" organise chaque saison, grâce à ses relais départementaux, de nombreuses manifestations et rassemblements sur l'ensemble du territoire national.



Gérald Yart et Jean-François Gabillet, chefs d'orchestre de l'EQUI'Salamandre

Qu'ils soient cavaliers ou meneurs, les adhérents sont ainsi impliqués dans la promotion de la randonnée et du tourisme équestre, dans un esprit de convivialité, de partage et de respect de l'environnement.

EquiLiberté 41 est née de cette volonté de quelques passionnés du tourisme équestre souhaitant combler un manque au sein de leur département, le Loir-et-Cher, comme nous l'explique son président Gérald Yart :

"Les membres fondateurs de notre association sont des cavaliers et meneurs, particuliers et professionnels du cheval, tous bénévoles. Passionnés par le Tourisme Equestre, ils ont souhaité à l'époque partager avec le plus grand nombre leur goût de la découverte et des chemins ainsi que leur attachement à notre département du Loir-et-Cher au patrimoine si exceptionnel."

C'est ainsi que s'est forgé un réseau de cavaliers et meneurs qui ont mis en commun leurs connaissances, expériences et les ressources en circuits..., sans oublier les capacités d'hébergements.

"En frappant à la porte d'**EquiLiberté 41**, vous y trouverez des tracés parcourant le Loir-et-Cher permettant de relier les départements limitrophes de la Région Centre. Des listes, non exhaustives, d'hébergements, de professionnels du cheval, qu'il s'agisse de centres équestres, de vétérinaires, de maréchaux-ferrants... Mais aussi la possibilité de préparer vos séjours et de créer vos propres boucles pour randonner en Loir-et-Cher grâce à l'aide des membres de l'association, prompts à vous aider." souligne Gérald Yart.

Alors **EquiLiberté 41** s'est affirmée au fil des saisons comme un acteur, un défenseur et un contributeur au développement du tourisme vert, compétence reconnue par les collectivités territoriales du Loir-et-Cher et tout autant par les autres associations de randonneurs qu'elles soient pédestres ou vététistes.

Bref, aujourd'hui **EquiLiberté 41** est l'animateur territorial qui œuvre pour la création, l'entretien, le partage et la défense des chemins et itinéraires de randonnée.

Pour la promotion aussi du patrimoine touristique et les produits du terroir de cette région du Val de Loire.

Par des randonneurs, pour les randonneurs.

Et c'est ainsi que l'EQUI'Salamandre a vu le jour en 2016, une randonnée annuelle en étoile organisée sur deux jours "Par des randonneurs, pour les randonneurs", souligne Jean-François Gabillet, sa cheville ouvrière. Un rassemblement de 2 jours empreint de convivialité avec pour but la découverte du patrimoine touristique et du terroir du département du Loir-et-Cher aux guides ou aux rênes de son équidé. Vaste programme tant ce département est riche de ses siècles d'histoire façonnées par des rois de France si sensibles à la douceur et aux charmes du lit de la Loire.

2016, pour sa première édition les randonneurs de l'EQUI'Salamandre choisiront pour camp de base Mont-près-Chambord. Le vainqueur de la bataille de Marignan y sera très sensible.

EquiLiberté 41, un acteur, un défenseur et un contributeur au développement du tourisme vert

L'année suivante le château de Chaumont-sur-Loire ouvrira les portes de ses jardins historiques et permettra aux chevaux une déambulation hors du temps en empruntant les allées de ce lieu somptueux. 2018, c'est la Sologne profonde, sur les traces du film "L'école buissonnière", qui ravira plus d'un meneur et cavalier. En 2019, direction le Perche, pour un petit canter sur l'hippodrome de Mondoubleau...

Quatre éditions avec une participation moyenne de 120 randonneurs, cavaliers et attelages venant de 19 départements différents et un total de 150 personnes en tenant compte des bénévoles ô combien impliqués et motivés pour la réussite de ces escapades équestres. Quatre éditions à succès et malheureusement mises en sommeil l'an passé, pandémie du Covid oblige !

Aussi à l'annonce que l'EQUI'Salamandre reprenait ses droits cette saison, mails et téléphones des organisateurs se mirent rapidement en mode surchauffe d'autant que les retrouvailles annoncées avec le château de Chaumont-sur-Loire attisaient les impatiences.

La Loire, les vignobles et forêts de Touraine pour compagnons de route

Et c'est une remarquable édition qui va s'offrir aux 130 cavaliers et 9 attelages réunis le vendredi soir au camp de base de Chaumont-sur-Loire pour en découvrir, carte en main, ses deux boucles. Deux itinéraires d'une bonne trentaine de kilomètres chacun, fruit du long travail de repérage en amont de Jean-François Gabillet et son équipe, soucieux de proposer un déroulé mariant la beauté des sites traversés, le confort des chevaux par les chemins empruntés et la sécurité des attelages et cavaliers par la présence des bénévoles d'EquiLiberté 41 aux endroits à assurer sur le parcours.

Repérage aussi pour allier aux plaisirs de l'équitation celui des palais gourmets avec la rencontre des producteurs locaux comme le Domaine viticole des pierrettes à Rilly-sur-Loire ou la chèvrerie Bordas Moreau à Monthou-sur-Bièvre. Rabelais l'affirmait, les vins de Touraine se marient avec bonheur avec les fromages de chèvre. L'EQUI'Salamandre 2021 l'aura confirmé.

Partis dès potron-minet le samedi et le dimanche de leur camp de base installé le long de la Loire - Quelle vue ! - nos randonneurs vont découvrir des chemins de randonnée par la complicité des vignobles et massifs forestiers tout à fait remarquables et que souligne le lit de la Loire. Espace naturel sensible protégé par le Conservatoire d'espaces naturels de la Région Centre-Val de Loire avec en particulier l'Île de la Folie qui constitue une des plus belles forêts alluviales ligérienne remarquable de Loir-et-Cher.

Que rêver de mieux pour oublier ces longs mois durant lesquels le Covid aura contrarié le plaisir des rencontres entre meneurs et cavaliers pour faire un bout de chemin ensemble.

Avec cette édition 2021, cette chère salamandre en s'associant aux chevaux d'EquiLiberté 41 aura démontré une fois encore ses pouvoirs magiques.

Texte et photos : François Durand



Contact

EquiLiberté 41 (Gérald Yart)
2 Cour de la Dîme
41600 Yvoy-le-Marron
equiliberte41@gmail.com





EquiLiberté sur le Salon d'Avignon

Présents sur le stand : Jean Claude DELUBRIAC et Jacques LALUQUE

"Cette année est une année catastrophique à cause de la pandémie, il y avait à peine la moitié des exposants et des visiteurs, sauf le samedi. Le premier jour, il n'y avait pratiquement personne. Je me pose la question de savoir si ce problème ne va pas desservir l'organisateur pour l'année prochaine. J'ai visité tous les halls en moins d'une heure.

1) Typologie et fréquentation

Si la grande majorité est constituée des 50, 60, 70 ans, nous voyons de plus en plus de jeunes adultes (20-30 ans) à la recherche d'une pratique équestre plus proche de la nature. Contrairement aux années passées, des visiteurs venaient de toute la France ainsi que de Suisse et d'Espagne.

2) Les attentes

Les raisons de leur venue au salon, dans l'ordre préférentiel:

- Recherche d'itinéraires
- Rejoindre des groupes et/ou des cavaliers indépendants pratiquant la randonnée près de chez eux
- Information sur assurance et juridique
- Information sur l'accueil des chevaux et cavaliers

3) Reconnaissance d'EquiLiberté

Aujourd'hui, je suis très content de voir l'évolution qu'il y a eue depuis que je fais ce salon. Dans les premiers salons, les visiteurs ne connaissaient pas du tout **EquiLiberté**, il fallait leur expliquer le fonctionnement et ils repartaient, pas toujours convaincus. Cette année, tous les visiteurs qui sont passés au stand savent ce qu'est **EquiLiberté** par des amis, le site et surtout par Facebook.



Photo prise avant l'ouverture du salon

4) Les exposants du Hall C

Les relations entre les exposants sont en général cordiales, et suscitent des conversations instructives sur l'état du tourisme équestre. Les années précédentes, je faisais la tournée des exposants pour essayer de trouver des sponsors. Cette année, je ne l'ai pas fait vu le nombre restreint d'exposants et leur manque de motivation.

Le vendredi soir, à l'initiative d'**EquiLiberté**, du Jura et du Lot, nous avons organisé un pot dînatoire qui a réuni une bonne centaine de personnes.

Beau succès de communication agrémentée de discussions."

Jean Claude Delubriac

EquiLiberté sur le Salon du randonneur

Lyon du 25 au 27 mars 2022

Le stand était animé par :
Régis et Rémi SÈVRE, pour le CODEVER

Jean-Claude DELUBRIAC et Rémy GUILLON, pour **EquiLiberté**.

Objectif pour EquiLiberté

Il s'agissait d'une première participation à ce salon qui, précédemment, n'était pas ouvert aux randonneurs équestres. De ce fait, il ne fallait pas s'attendre à des résultats mirobolants.

Le but était de faire connaître **EquiLiberté** dans un secteur où elle n'est pas bien implantée. Sur les 12 départements de la région Rhône-Alpes-Auvergne, il n'y avait, en 2021, que 185 adhérents et 14 associations. Cinq départements n'en ont qu'une et quatre n'en ont aucune.

Bien entendu, ce n'est pas en une seule participation que le résultat sera probant.



Attentes des visiteurs du Salon et du Stand

La grande majorité des visiteurs de ce salon viennent chercher des solutions «clés en main». Beaucoup de ceux qui nous ont contactés, n'avaient pas de cheval !

Malgré tout, il y a eu des contacts intéressants :

- Vendredi 25 – 27 visites pour 8 fiches contact ;
- Samedi 26 – 26 visites pour 9 fiches contact ;
- Dimanche 27 – 23 visites pour 5 fiches contact.

S'il n'y a pas eu d'adhésion immédiate, 2 Bulletins ont été distribués dont 1 devrait aboutir.

Beaucoup de visiteurs ont été intéressés par la présentation d'**EquiChemins**, de ses circuits et, surtout, de ses hébergements.



Conclusion

Ce salon peut être intéressant sous réserve d'y participer pendant 3 années consécutives, au minimum, et à condition d'informer nos adhérents et associations du secteur de notre présence, ce qui n'a pas pu être fait, cette année, faute de temps.

Une idée nous est venue qui consisterait, autant que faire se peut, à trouver d'autres partenaires (Equitanet, EquiAssistance) afin de pouvoir disposer d'un emplacement beaucoup plus grand, donc plus visible, et de créer une synergie.

Rémy Guillon



Conseil d'Administration

du 12 mars 2022

Résumé succinct

Les personnes intéressées par certaines annexes et/ou le compte-rendu intégral, pourront les consulter sur le site ou les demander à Florence :

f.heuzard@equiliberte.org ou 02 40 50 72 16

les mardi, jeudi et samedi de 10 h à 13 h, les mercredi et vendredi de 13 h à 16 h

Les participants sont accueillis (très bien) à la Maison Familiale Rurale de Chauvigny (86300).

Le président, **Michel Bazin** remercie les participants et annonce les excuses. Plusieurs suppléants sont présents, ainsi qu'une professionnelle qui est cooptée au Conseil d'Administration.

La matinée est consacrée au projet : **"s'organiser les uns vers les autres"**.

Certains administrateurs déplorent la nécessité de réunir, au moins, 3 associations pour créer ou conserver une Fédération Départementale et désireraient que cette condition soit supprimée. Cette proposition va être étudiée, mais il est rappelé que, avec l'accord du Conseil d'Administration, 2 associations suffisent.

Sur le constat que certaines personnes et certaines commissions sont surchargées, il est décidé d'étudier les possibilités de réorganisation et de création de binômes. Pour ce faire, des «Fiches de poste» doivent être établies par les titulaires des tâches. Elles seront centralisées par le Président, puis validées en réunion, avant la recherche des renforts.

Des formations doivent être prévues, en particulier pour la maîtrise de l'outil informatique.

Des solutions de salariat, notamment de travailleurs protégés, sont proposées mais elles doivent être étudiées sur le plan de leur impact financier.

L'après-midi voit se dérouler l'ordre du jour normal du Conseil.

- Après de nombreux attermoissements et pas mal de soucis, la refonte du site internet, par UNOVA, arrive à son terme. Des améliorations mineures restent, encore, à prévoir.
- Malgré d'importants investissements et des retards dans les rentrées, les finances restent saines.
- La communication fait l'objet d'un débat important, d'où il ressort que la repenser est indispensable, mais qu'il faut «définir les objectifs et les cibles». Il est essentiel de rédiger un "Cahier des Charges" avant d'aller solliciter ARTÉMIS.
- Les adhésions et assurances sont en hausse par rapport à 2021, mais sans atteindre le niveau de 2020.
- Le partenariat avec CODEVER est très important, notamment pour la défense des chemins et l'accès aux CDESI. Un membre d'EquiLiberté doit intégrer leur Conseil d'Administration.

• Le salon d'Avignon a été décevant ; celui d'Angers a confirmé les succès des années précédentes. EquiLiberté était au "Salon du Randonneur" de Lyon et au "Sommet de l'Élevage" de Cournon.

• Les inscriptions au rassemblement de Moncontour (86) ont commencé. Il faudra remettre, sur le nouveau site internet, les informations sur les rassemblements précédents.

• Un travail important est fait autour des textes publiés ou en préparation, concernant la détention d'équidés et leur utilisation.

• Une adhérente possède le seul Centre Équestre exclusivement **EquiLiberté** dans le but de former des cavaliers randonneurs. Elle désire créer des niveaux de compétence et a besoin d'aide pour les livrets d'évolution et les médailles.

• Le n° 3 de notre partenaire "Voyage à Cheval" est paru le 15 mars.

• Des devis vont être demandés pour de très grands autocollants, à apposer sur les vans et camions.

Rémy Guillon



LABOA LES SACS CEINTURE DES CAVALIERS

CAVALIERS, ENFIN DES POCHEs !

Laboa propose aux cavaliers des sacs ceinture pratiques et esthétiques pour garder sur eux leurs essentiels : téléphone, clés de voiture ou de sellerie, papiers, friandises et bien d'autres objets...

Dédiés aux adeptes de mouvement et de praticité, les sacs ceinture s'adaptent aussi aux cyclistes, coureurs, randonneurs, voyageurs, dresseurs canins, métiers de terrain, et bien d'autres utilisations du quotidien.

Les modèles sont distribués exclusivement sur le site internet :

LABOA-SHOP.COM



Laboa

Les Sacs Ceinture

Des sacoches de hanches ergonomiques, souples et légères, qui accompagnent les mouvements du bassin sans encombrer.

Les cavaliers conservent leurs affaires à portée de main, même dans l'action : au box, en longe, en balade ou randonnée, au travail sur le plat et même à l'obstacle.

Ces ceintures à poches latérales, sont déclinées en plusieurs collections : un accessoire pratique et fashion pour tous les goûts (unis / motifs brodés / imperméables).





Santé cheval

Les indicateurs de bien-être du cheval au repos

par Christine Briant - Nelly GENOUX - | 01.06.2018 |



Alimentation, hébergement, santé, comportement... L'évaluation du bien-être des équidés est multidimensionnelle. Elle s'effectue grâce à un large panel d'indicateurs directement observables sur le cheval ou dans son environnement. Voici un aperçu des indicateurs les plus facilement relevables, dans le cas du cheval au repos.

Rappels sur le bien-être

Le bien-être d'un animal est défini comme un "état mental et physique positif lié à la satisfaction de ses besoins physiologiques et comportementaux, ainsi que de ses attentes. Cet état varie en fonction de la perception de la situation par l'animal" (ANSES, 2018). Ainsi, si les ressources que l'on apporte au cheval et connues comme pouvant assurer son bien-être (alimentation, hébergement, relations sociales) constituent la **bien traitance**, le **bien-être** correspond à la **perception qu'a le cheval de cet environnement qui lui est offert, par l'intermédiaire de ses émotions et de sa conscience**.

Cette perception du bien-être est individuelle et dépend notamment du tempérament de l'animal (composante héréditaire et expériences vécues), de ses capacités d'adaptation, de son âge, de son état de santé/physiologique et des divers facteurs de stress auquel il peut être soumis.

L'évaluation du bien-être s'effectue à l'aide d'indicateurs. Ce sont des paramètres mesurés dans l'environnement du cheval (indicateurs environnementaux, comme la quantité d'aliments distribuée) ou sur le cheval (indicateurs centrés sur l'animal, comme la note d'état corporel). Certains de ces indicateurs, facilement observables sur le terrain sans utiliser de matériel spécifique, sont regroupés dans des protocoles d'évaluation du bien-être du cheval (AWIN, université de Wageningen, AVEF). Ils sont tous issus du programme européen Welfare Quality® pour les animaux d'élevage, qui propose une évaluation du bien-être selon 4 grands principes : une bonne alimentation, un bon hébergement, une bonne santé et des comportements appropriés. Ces 4 principes sont subdivisés en 12 critères communs à tous les animaux d'élevage, mesurables par des indicateurs qui sont spécifiques.

Les différents protocoles expliquent en général de façon détaillée comment mesurer les indicateurs.

Les indicateurs environnementaux (E) et relatifs au cheval (C) sont présentés ci-après selon les 4 principes et les 12 critères. Les indicateurs figurant dans le protocole AWIN Horse sont indiqués par un A.

Alimentation

Une alimentation adaptée



Les fourrages : la base de la ration !

© N. Genoux

L'état corporel

La note d'état corporel (NEC) consiste à estimer, par observation et palpation, l'état d'engraissement de l'animal. Estimée sur une échelle de 1 à 5, elle doit dans l'idéal être comprise entre 2,5 et 3,5 suivant le type d'équidé.

Le poids

Le poids est évalué en pesant le cheval, en appliquant une formule qui prend en compte la hauteur au garrot et le périmètre thoracique du cheval ou en utilisant un ruban barymétrique pour les poulains.

La quantité journalière de fourrages distribuée

Le fourrage (herbe/foin/enrubané) doit être le constituant principal de la ration. La quantité quotidienne optimale à apporter en foin est de 2% du poids vif (PV) du cheval en kg de matière sèche (MS) - soit environ 10kg pour un cheval de 500kg n'étant pas en surpoids - afin de permettre une consommation répartie sur la journée pendant 10-12h, sans dépasser 4-6h de jeûne. Des quantités journalières de foin inférieures à 1% du PV en MS augmentent les risques de coliques, d'ulcères et de stéréotypies. Une petite partie du fourrage peut être apportée par une litière de paille.

Un abreuvement adapté

De l'eau de bonne qualité à disposition (E, A)



Fournir de l'eau fraîche à volonté

© A.Laurieux

Quel que soit le dispositif de distribution, il s'agit de vérifier que le cheval a accès à une eau propre en permanence.

Le test du seau

Plutôt destiné aux chevaux gérés dans des conditions extrêmes, ce test indique également l'état de déshydratation : un cheval déshydraté a tendance à boire en grande quantité quand on lui présente un seau rempli d'eau.

La quantité journalière d'eau consommée

Elle peut être estimée lorsque l'eau est fournie dans des dispositifs non automatiques ou lorsque les dispositifs automatiques sont équipés de compteurs. Pour les chevaux en groupe, l'estimation est approximative.

Un cheval adulte à l'entretien placé dans sa zone de confort thermique boit environ 5L d'eau/100kg de PV/jour. Ces besoins sont toutefois variables suivant la température, le type d'aliment, le niveau d'activité physique et l'état physiologique du cheval (lactation...) et peuvent dépasser 50L.

Le pli de peau

Le pli de peau indique l'état de déshydratation du cheval. Peu reproductible entre utilisateurs non expérimentés, il reste plutôt réservé au praticien vétérinaire.

Un hébergement adapté en fonction de la température ambiante (E)

A l'extérieur comme à l'intérieur, le cheval doit disposer d'un hébergement confortable © N. Genoux



L'observation des signes de stress thermique (voir ci-dessous) est complémentaire.

L'absence de signes de stress thermique

Le cheval montre des signes de stress thermique :

- Au chaud lorsqu'il présente plus de 3 des signes suivants : augmentation de la fréquence respiratoire (ventilation), dilatation des naseaux, transpiration importante, dodelinements de la tête, apathie, coups de soleil
- Au froid lorsqu'il présente plus de 3 des signes suivants : baisse de la fréquence respiratoire, frissons, chevaux en groupe blottis.

Le suivi des autres conditions d'ambiance

- Eclairage suffisant, sans maintien permanent à l'obscurité/à la lumière (recours éventuel à un éclairage artificiel)

- Ventilation adaptée : les poussières en suspension dans l'air ne doivent pas altérer la visibilité du bâtiment

L'effort physique peut entraîner l'apparition de certains de ces signes. C'est en général normal et cela ne signifie pas que le cheval soit en état de stress thermique ! Une bonne douche l'aidera à retrouver des constantes physiologiques normales. En revanche, il faut s'inquiéter si ces signes apparaissent sur un cheval au repos ou lorsqu'un cheval au travail montre de l'apathie (refus d'avancer, tête baissée, membres écartés).

- Taux d'humidité raisonnable, compris entre 40 et 70%

- Odeur d'ammoniaque non perceptible

La facilité de mouvement

Lâchez régulièrement votre cheval en liberté !

© N.Genoux

La durée quotidienne moyenne de sortie

Elle comprend la durée de l'exercice fourni lors du travail et la durée de sortie en liberté.



Que le cheval soit au travail ou pas, et quel que soit le type et le niveau de ce travail, il est recommandé de sortir les chevaux en liberté (sans contrainte) en moyenne au minimum 2h/jour.





Santé

Absence de blessures

Lésions de la peau : Il faut rechercher les alopecies (zones sans poils), les blessures superficielles, les blessures profondes et les zones enflées. Une attention particulière est apportée aux blessures à la commissure des lèvres. Articulations gonflées.

Boiteries

Prolapsus : Il s'agit de la sortie d'un organe interne par un orifice naturel (rectum, vagin, utérus). Cette observation est rarement faite, mais correspond à une grave altération du bien-être si elle n'est pas soignée.

Sécurité des locaux : Les locaux intérieurs et extérieurs (bâtiments, clôtures, sols, cloisons, matériels...) doivent être sécurisés pour limiter les risques de blessures.

Absence de maladies

Voir tableau sur IFCE «les indicateurs de bien-être du cheval au repos.

Absence de douleur, notamment induite par la gestion des animaux

Les indicateurs suivants permettent de détecter la présence éventuelle d'une maladie, mais pas de l'identifier. Voir tableau sur IFCE «les indicateurs de bien-être du cheval au repos. Évaluer la douleur. Il existe deux types d'échelles d'évaluation :

- Échelles simples avec un seul type d'indicateur

Exemple : échelle de grimace faciale avec un score attribué à 6 expressions faciales :

1 : position des oreilles, 2 : rétrécissement de l'orbite, 3 : tension au-dessus de la zone des yeux, 4 : contraction des muscles masticateurs, 5 : tension de la bouche et du menton, 6 : dilatation des naseaux et aplatissement du profil.

- Échelles composites avec plusieurs types d'indicateurs

Exemple : échelle d'évaluation de la douleur viscérale prenant en compte des indicateurs physiologiques (fréquence respiratoire, cardiaque, température rectale...) et comportementaux (posture, sueur, se couche, se roule, mouvements de queue, de tête, se frappe l'abdomen avec les postérieurs, gratte le sol...)

Comportement

Des comportements appropriés

Possibilité d'exprimer les comportements sociaux :

- Apprécier les possibilités d'interactions ou voir les chevaux interagir (contact total, par le toucher, olfactif ou visuel)
- Nombre d'interactions
- Activités faites en même temps
- Proximité

Possibilité d'exprimer les autres comportements normaux de l'espèce



Importance des possibilités d'interaction © N. Genoux

Le budget temps évalue la durée qu'un cheval accorde à chacune de ses activités au cours d'une journée (alimentation, repos, exercice...). L'apparition/disparition d'un comportement ou une modification des proportions des comportements traduit une potentielle altération du bien-être.

Apparition de comportements anormaux

Les stéréotypies : - plus communément appelées tics (de l'ours, à l'appui...) - sont des séquences de mouvements répétitifs et relativement invariants, sans but ni fonction évidente. Elles traduisent un certain état de mal-être (stress, ennui...) et sont observables directement (cheval qui se balance d'un pied sur l'autre...) ou indirectement (marque des dents sur une barrière/porte de box...).

Une bonne relation Homme/animal

Elle peut être estimée à l'aide de différents tests : homme immobile, test d'approche, lors de manipulations (pose licol...) ou de tâches simples (test du pont...).

Un état émotionnel positif

Absence d'indicateurs d'émotions négatives : indicateurs liés au stress, transversaux à plusieurs principes (cf. plus haut, partie sur la santé).

Présence d'indicateurs d'émotions positives : encore peu connus, ils font aujourd'hui l'objet de nombreuses recherches. On peut en citer quelques-uns :

- Certaines expressions faciales (lèvres avancées, yeux fermés liés à un pansage adapté ou au grattage) + étirements
- Attention envers l'entraîneur lors d'un travail en renforcement positif
- Appel de contact (mère avec son poulain, cheval avec son entraîneur)
- Interactions avec congénères ou entraîneur (grooming...)
- Évaluation des états émotionnels par des tests de biais cognitifs.

Ce qu'il faut retenir

L'évaluation du bien-être est multidimensionnelle et effectuée à l'aide de différents indicateurs relevés dans l'environnement et sur l'animal. Connaître le comportement normal de son cheval et prendre le temps de l'observer doivent permettre de déceler le moindre changement révélateur d'un problème potentiel.

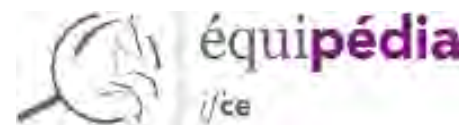
Les auteurs

Christine BRIANT Docteur vétérinaire - ingénieur de développement IFCE
Nelly GENOUX Ingénieur agronome - ingénieur de développement IFCE

Pour retrouver ce document:

www.equipedia.ifce.fr

Date d'édition : 28 03 2022



Rappels et précisions concernant les assurances

EquiLiberté a fait élaborer, depuis de nombreuses années, un contrat groupe permettant à ses adhérents de randonner en toute quiétude, à un tarif préférentiel.

Ce contrat est, essentiellement, un contrat de Responsabilité Civile, c'est-à-dire qu'il couvre les dommages causés par l'assuré individuel ou association à un ou des tiers.

De ce fait, les dommages subis par l'assuré, personnellement ou dans ses biens, ne sont pas couverts par ce contrat, sauf pour les assurés individuels ayant souscrit l'Individuelle Accident en cas d'atteintes corporelles.

Cependant, les différents assurés étant considérés comme tiers entre eux, les dommages causés par un assuré à un autre assuré sont couverts.

Quelques précisions importantes :

- On est responsable "des choses que l'on a sous sa garde" (art. 1242 du Code Civil) et «d'un animal, ..., pendant qu'il est à son usage, ... que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé» (art. 1243 dudit Code). De ce fait, les dommages causés par ces choses ou cet animal seront couverts par le contrat. À contrario, les dommages subis par ceux-ci ne le seront que si un tiers en est responsable.

Quelques exemples :

- Si un assuré entrepose, chez lui, du matériel ne lui appartenant pas et que celui-ci est endommagé ou volé, seule son assurance «dommages» pourra le couvrir.

- De même, un cavalier qui emprunte un cheval en devient le gardien et, à ce titre, sera couvert pour les dommages causés par le cheval mais pas pour ceux que le cheval subirait.

- Autre cas, un barnum appartenant à une association est endommagé et cause des dégâts au véhicule d'un bénévole ; les dommages au véhicule sont couverts mais pas ceux du barnum.

En ce qui concerne l'association :

1. Les garanties du contrat lui sont acquises, gratuitement, du simple fait de son adhésion ;

2. Elles couvrent l'association elle-même, mais également ses dirigeants, ses préposés et ses bénévoles ;

3. Les garanties sont soumises à certaines conditions, rappelées à l'article 11.2 du Règlement Intérieur et en page 2 du Bulletin d'Adhésion :

a. avoir une activité à dominante équestre ou de protection de la nature, de l'environnement et des chemins ;

b. avoir une activité de loisir. Les activités professionnelles et les compétitions sont exclues ;

c. mentionner, clairement, son adhésion à EquiLiberté. À défaut, l'association et/ou la manifestation ne sera pas assurée ;

d. avoir, au moins, 5 de ses membres adhérents à EquiLiberté pour l'année en cours, sauf dérogation pour la 1ère année d'adhésion ou si moins de 10 adhérents.

4. Article 11.3 du Règlement Intérieur : Une manifestation sera assurée par le contrat groupe dès lors qu'elle est organisée sous l'égide d'EquiLiberté (logo **EquiLiberté** sur bulletins d'inscription, affiches, site Internet, banderoles, etc.).

5. Comme indiqué au paragraphe 2 ci-dessus, ces garanties sont limitées à la Responsabilité Civile.

Pour ces raisons, **EquiLiberté** a négocié avec l'assureur pour vous proposer des garanties supplémentaires, telles que :

- L'assurance du véhicule d'un adhérent ou un bénévole qui est utilisé pour le service de l'association ou de la fédération, qui a pris effet au 1er octobre 2019 ;

- L'assurance «Annulation de manifestation», y compris pour cause administrative.

D'autres protections sont en projet :

- L'assurance des matériels appartenant aux associations et fédérations ;

- L'assurance «Protection Juridique».

Bien entendu, d'autres garanties pourront être étudiées selon les besoins exprimés par nos adhérents et associations. Toutefois, toutes ces garanties auront un coût qui devra être supporté, directement ou indirectement, par les associations et leurs adhérents.

Ces notions d'assurances sont souvent complexes. Aussi, n'hésitez pas à nous contacter pour toutes précisions sur ce thème !

Rémy Guillon

Remy GUILLON 06 71 07 90 98

r.guillon@equiliberte.org

Le numéro 3 de "**Voyages à Cheval**" est paru : revue bimestrielle destinée aux randonneurs équestres . Les adhérents **EquiLiberté** bénéficient de tarifs privilégiés : pour un adhérent 31,50€ pour un an au lieu de 35€ 60€ pour 2 ans.

Il faudra spécifier au dos du chèque "adhérent **EquiLiberté**"

Dans un premier temps l'adresse d'abonnement est :

Voyages à Cheval . Régie Presse & Pub .

24, place Saint Christophe

78117 Châteaufort





Nos partenaires

